

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt et trente du mois de juin à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni en Mairie d' ANTEZANT sur convocation de Monsieur POISBELAUD Eric, Maire.

PRESENTS : Mmes FOVET, BUREAU, MÉGRIER, DALSTEIN, Mrs. POISBELAUD, BICHON, SAVARY, TANGUY, FUMOLEAU.

ABSENTS : Mme Géraldine LHOMMEAU qui a donné pouvoir à M. Éric POISBELAUD, M. Sébastien CALLOGNE qui a donné pouvoir à Mme Nadine BUREAU

SECRETAIRE DE SÉANCE: Mme Marie-Christine FOVET

DATE DE CONVOCATION : 22/06/2020

1 – VOTE DU BUDGET 2020 :

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de budget examiné par la commission des finances le 16 juin 2020.

Ce budget de 726 013.86 € qui intègre le résultat 2019, s'équilibre pour les montants suivants :

554 812.25 € en section de fonctionnement

171 201.61 € en section d'investissement.

Le conseil municipal, invité à se prononcer,

Adopte le budget tel que présenté par Monsieur le Maire et ce, à l'unanimité des membres présents et représentés.

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 JUIN 2020

2 – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DE LA MUNICIPALITÉ AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET DÉPARTEMENTAUX :

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de désigner les délégués dans les différentes structures intercommunales et syndicats départementaux

A l'issue du scrutin, les délégués suivants sont élus à l'unanimité :

- **COMMISSION LOCALE SCOLAIRE :**

Titulaires : (2 élus et 1 parent d'élèves) :

2 Elus : POISBELAUD Éric, DALSTEIN Stéphanie

1 Parent Elève : Mme LAMBERT Marie-Charlotte

Suppléants :

2 élus : BUREAU Nadine, FUMOLEAU Jérôme

1 parent d'élèves : DEMSKI Fabien

- **SYNDICAT MIXTE POUR LES ÉTUDES, LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU BASSIN DE LA BOUTONNE (SYMBO)**

2 délégués : BICHON Sébastien, SAVARY Christophe

- **SYNDICAT DE LA VOIRIE**

1 représentant pour désignation des délégués cantonaux : CALLOGNE Sébastien

- **SDEER (Synd Electrification)**

1 représentant pour désignation des délégués cantonaux : TANGUY Dominique

- **EAU 17**

1 Titulaire : MEGRIER Marie-Florence

1 Suppléant : FOVET Marie-Christine

- **SOLURIS (SYNDICAT INFORMATIQUE)**

1 Titulaire : BUREAU Nadine

2 Suppléants : DALSTEIN Stéphanie, BICHON Sébastien

- **CYCLAD**

1 correspondant : FUMOLEAU Jérôme

- **CORRESPONDANT DEFENSE**

1 délégué : POISBELAUD Éric

- **RÉFÉRENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

1 élu : CALLOGNE Sébastien

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 JUIN 2020****3 – ÉTUDE DES DEVIS REÇUS :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commission voirie s'est réunie le 8 juin 2020.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité les devis suivants :

- Syndicat de la voirie : chemin de la Chapelle Bâton à Saint Pardoult, revêtement monocouche prégravillonné (GLG) à dioritique sur chaussée avec option bi-couche sur partie route pour un montant de 13 814.10 € HT soit 16 576.92 € TTC

- Syndicat de la voirie : rue de Beauséjour, revêtement bicouche prégravillonné (CG) dioritique sur chaussée et revêtement manuel en pied de mur pour un montant de 5 126.00 € HT soit 6 151.20 € TTC

- Syndicat de la voirie : voie communale de la Cabane à la Chapelle Bâton, PATA, enduit partiel monocouche pour un montant de 3 763.90 € HT soit 4 516.68 € TTC

- Société Loulaysienne de Travaux Publics : en face du chemin de la Courance dans le virage, fourniture et pose de bordure A2 et raccordement en bi-couche pour un montant de 1 269.00 € HT soit 1 522.80 € TTC

- Société Loulaysienne de Travaux Publics : Rue de la Vauguion à la Chapelle Bâton, terrassement, apport de dioritique 0/20 et compactage, confection d'un bi-couche rose pour un montant de 3 350.00 € HT soit 4 020.00 € TTC

Ces devis amènent à un total de : 32 787.60 € TTC de dépense de voirie prévue au budget 2020.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le besoin de réaliser des travaux sur certaines voies communales afin de sécuriser la circulation des usagers.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ces travaux sont éligibles au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement sur les Mutations à Titre Onéreux – Travaux sur voirie communale accidentogène.

Monsieur le Maire indique que les devis présentés par le Syndicat Départemental de la Voirie, s'élèvent à :

- Montant HT : 22 704 €
- Montant TTC : 27 244.80 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter, au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement sur les Mutations à Titre Onéreux, l'aide financière Départementale pour les travaux réalisés sur voirie communale accidentogène,

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 JUIN 2020**

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

4 – POINT SUR LES LOYERS DU FOYER RURAL ET DU GESTIONNAIRE DE L'AIRE DE LOISIRS :

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que le loyer annuel d'occupation de la Salle des Fêtes au Foyer Rural est d'un montant de 1 300 € délibéré en conseil municipal. Compte tenu de l'impossibilité pour le Foyer Rural d'utiliser la salle des Fêtes liée à la COVID, Monsieur le Maire propose de réduire ce loyer annuel de six mois soit 50%. Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de fixer le loyer pour 2020 à : 650 €.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le gestionnaire de l'Aire de Loisirs pour des raisons d'organisation et d'aménagement du site liée à la crise sanitaire actuelle n'a pu ouvrir le 1^{er} mai 2020 mais le 6 juin 2020. En conséquence Monsieur le Maire propose que le loyer débute à la date d'ouverture de l'aire de Loisirs soit le 6 juin 2020. Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de fixer le loyer du mois de juin à 175 € et les loyers de juillet, août et septembre 2020 comme délibéré à la séance du 14 janvier 2020 soit un loyer mensuel de 210 €.

5 – POINT SUR LES MANIFESTATIONS 2020 :

- Fête Nationale du 14 juillet 2020 : Monsieur le Maire informe l'assemblée que le repas du 13 juillet à l'Aire de Loisirs aura lieu, des invitations ont été déposées dans les boîtes aux lettres.
- Repas des retraités : La date est fixée au samedi 21 novembre 2020
- Noël des enfants : la date est fixée au samedi 19 décembre 2020

6 – AFFAIRES DIVERSES :

- Le 23 juillet 2020, M. DUTEUIL Thierry, Conseiller Environnement et Paysages du Département de la Charente-Maritime, sera présent sur le territoire de la commune.

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 JUIN 2020**

La commission aménagement villages – fleurissement se réunira avant cette date.

7 – COMPTES RENDUS DE RÉUNIONS :

- 18 juin 2020 : Visioconférence, Conseil d'École : Éric POISBELAUD, stéphanie DALSTEIN, Jérôme FUMOLEAU

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Secrétaire de séance

Le Maire

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 JUIN 2020**

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SIGNATURES
S. BICHON	
N. BUREAU	
S. DALSTEIN	
S. CALLOGNE	
G. LHOMMEAU	
M-F. MÉGRIER	
M.-Chr. FOVET	
C. SAVARY	
D. TANGUY	
E. POISBELAUD	
J. FUMOLEAU	